

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION TRIENNAL 2025-2026-2027

AVIS PUBLIC, est par les présentes, donné que le rôle triennal d'évaluation foncière pour les années 2025-2026-2027a été déposé à nos bureaux le lundi 28 octobre 2024 et que toute personne intéressée peut en prendre connaissance à cet endroit durant les heures d'affaires régulières;

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne désireuse de contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision administrative prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée **avant le 1^{er} mai 2025**;
- Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

Municipalité régionale de comté (MRC) d'Abitibi-Ouest

11, 5e Avenue Est
La Sarre (Québec) J9Z 1K7

- Être faite en complétant le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- Être accompagné de la somme d'argent déterminée par le règlement 09-1997 de la MRC d'Abitibi-Ouest et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Authier-Nord ce 29 novembre 2024.



Martine Plourde
Directrice-générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Martine Plourde, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité d'Authier-Nord, certifie par la présente, que j'ai affiché le présent avis public concernant « **Le dépôt du rôle d'évaluation triennal 2025-2026-2027** » aux endroits fixés par le conseil.

Donné à Authier-Nord, ce 29 novembre 2024.



Martine Plourde
Directrice-générale et greffière-trésorière